

*Le 29 janvier, des millions de salariés de la métallurgie Turque se sont mis en grève pour réclamer une hausse de salaire. Le lendemain, le gouvernement interdisait la suite du mouvement. Interview de Selcuk Goktas, Serétaire Général de Birlesik Metal IS- Turquie*

**Selcuk, peux-tu nous présenter Birlesik Metal IS?**

*Si vous traduisez le nom Birlesik Metal IS, cela signifie littéralement Syndicat Unifié des Travailleurs de la Métallurgie. Il est le fruit de la fusion de deux syndicats, Maden IS et Otomobil IS, qui sont à l'origine de la création de notre Confédération, la DISK. Maden IS était la plus importante fédération du secteur de la métallurgie en Turquie dans les années 70. Mais avec le coup d'Etat du 12 septembre 1980, notre syndicat a été fermé et tous les adhérents ont été transférés au syndicat fasciste et paramilitaire Turk Metal. Quelques mois avant le coup d'Etat, le Président de notre syndicat, qui était également le Président de notre Confédération a été assassiné par un militant fasciste. Notre Confédération DISK a été interdite jusqu'en 1992 et, dès lors, les syndicats ont commencé à se reconstruire. Durant les années de clandestinité de la DISK, des adhérents de Maden ont construit le syndicat Otomobil IS et en 1994 les deux syndicats ont fusionné et créé Birlesik Metal IS.*

**Birlesik Metal-IS a organisé une grève historique dans les entreprises de la métallurgie fin janvier. Peux-tu nous expliquer les raisons et vos revendications?**

La dernière négociation entre syndicats et l'association patronale de la métallurgie (MESS) pour la période 2014-2016 a coïncé en raison des impositions des organisations patronales.

Pour nous, notre principale priorité était l'augmentation des bas salaires des travailleurs de la métallurgie en Turquie car il existe de fortes disparités salariales entre travailleurs qui font le même travail. C'est pourquoi notre syndicat a revendiqué une augmentation générale des faibles salaires avant de discuter des augmentations des salaires en général. Mais au lieu de cela, MESS a augmenté l'écart en signant des accords avec les autres syndicats. Par ailleurs, la durée des accords collectifs est passée de 2 à 3 ans, ce qui a pour conséquence d'accroître l'appauvrissement des travailleurs du secteur de la métallurgie. MESS a imposé, dans l'accord collectif, des seuils d'accueil juste au-dessus du salaire minimum en Turquie. Par exemple, avec l'accord signé, le salaire horaire net pour les nouveaux embauchés sera de 5,80 TL, mais en juillet le salaire minimum horaire sera de 5,66 TL. Ainsi, un travailleur qui sera embauché au mois de juillet et qui sera syndiqué recevra un salaire inférieur au minimum légal dès lors que sa cotisation syndicale sera prélevée. Birlesik Metal IS n'accepte pas cela. C'est pourquoi notre fédération a organisé une assemblée générale des syndicats, le 10 janvier dernier, avec tous nos délégués syndicaux. Il a été dès lors décidé d'organiser une grève, le 29 janvier, dans toutes les usines dans lesquelles nous sommes présents. En Turquie, la grève se déroule jusqu'à la signature d'un accord, sinon le syndicat perd sa compétence de représentation. Nous connaissions la date de départ de la grève mais pas la fin de celle-ci. Malheureusement elle n'a pu se dérouler comme nous le pensions.

La grève a commencé très fortement. Dès le premier jour, plusieurs entreprises comme Alstom, Schneider Electric, Bekaert ont accepté nos revendications et ont quitté l'organisation patronale MESS en signant un accord collectif avec notre syndicat.

Mais dès le lendemain, le ministère a publié un décret qui a interdit notre grève car elle pouvait porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité nationale. Cette interdiction est illégale car elle viole un droit fondamental des travailleurs. Il est difficile de comprendre comment une grève dans le secteur de la métallurgie peut causer une menace pour la sécurité nationale. Par ailleurs, le jour même de la signature de ce décret, aucun ministre habilité n'était présent en Turquie.

### **Pourquoi le gouvernement a-t-il interdit cette grève?**

*Juste avant la grève, il y a eu des articles dans les journaux qui indiquaient que l'association patronale MESS avait demandé aux ministres d'annuler cette grève. Après l'interdiction de la grève, le responsable de l'association des exportateurs turcs a donné une interview à un journal. Dans celle-ci, il remercie le gouvernement pour l'interdiction de la grève et il a ajouté que la grève aurait pu coûter 2 milliards de dollars de pertes pour les exportations. La semaine dernière, 70 camions ont été bloqués ce qui a affecté beaucoup de producteurs. Le gouvernement de Turquie a choisi son camp entre les travailleurs et les employeurs, ce qui ne nous surprend pas.*

### **Quelle est votre position?**

*Après l'interdiction de la grève, notre syndicat a fait une déclaration et nous avons dit que nous attendions devant les usines. Mais avec l'interdiction de la grève, maintenant les employeurs et le gouvernement ont déplacé la lutte dans les rues, mais aussi à l'intérieur de l'usine. Avec l'interdiction de la grève, ils nous ont forcé à aller à l'intérieur de l'usine, mais si un travailleur n'est pas heureux, il ne sera pas mesure de produire.*

### **Comment pouvons-nous vous aider dans cette lutte?**

*Tout d'abord, il est important que nos camarades des organisations progressistes à travers le monde sachent ce qui se passe en Turquie. Il est important pour nous de savoir que les travailleurs suivent notre lutte et nous soutiennent.*

*Il faut aussi mettre la pression sur le gouvernement turc au travers de manifestations devant les ambassades et consulats. Car si nous n'arrivons pas à renverser cette interdiction, nous ne pourrons plus exercer le droit de grève à l'avenir.*

*Une autre chose importante : que nos camarades présents dans les entreprises implantées en Turquie mettent la pression sur les directions afin qu'ils signent des accords avec Birlesik Metal IS, sur la base des revendications de nos adhérents.*

## **Les travailleurs Turcs de la métallurgie en lutte pour l'exercice du droit fondamental de grève**

Les syndicats de Birlesik Metal-Is ont lancé une grève historique dans les entreprises de la métallurgie en Turquie à compter du 29 janvier dernier. Dès le premier jour de lutte, le gouvernement a interdit le mouvement au motif que celui-ci porterait atteinte à la sécurité nationale. La FTM CGT, accompagnée de syndicats d'Europe, s'est rendue à Istanbul, les 5 et 6 février, afin de témoigner de notre solidarité et dénoncer une atteinte à un droit fondamental des travailleurs.

La date avait été marquée depuis longtemps. Mais la délégation des syndicats (FTM-CGT, MWB-FGTB Belgique, Fiequimetal CGTP-IN Portugal, Industria CC.OO Espagne, POEM Grèce) qui s'est rendue à Istanbul ne pouvait pas mieux tomber afin de soutenir les camarades du syndicat Birlesik Metal-Is qui avaient tenté de lancer la plus grande grève de l'histoire en Turquie dans le secteur de la métallurgie. L'objectif du mouvement était de dénoncer le diktat de l'organisation patronale de la métallurgie soutenu par des syndicats proches du gouvernement Erdogan, en demandant aux entreprises de quitter l'organisation d'employeurs de la branche et en signant directement avec le syndicat Birlesik des accords collectifs qui améliorent les salaires et les conditions de travail des travailleurs turcs (voir interview de Selcuk Goktas).

Dès le premier jour de la grève, le gouvernement Turc a décidé de soutenir l'association patronale MESS en prohibant l'exercice de ce droit fondamental au motif que celui-ci allait porter atteinte à la sécurité nationale. Cette décision s'inscrit dans la droite ligne de la politique pro-patronale et ultra-sécuritaire du gouvernement Erdogan qui projetait de limiter les libertés avec l'adoption d'un « patriot-act ».

C'est devant l'assemblée générale de tous les délégués de Birlesik Metal IS et la presse que les représentants de la délégation européenne sont intervenus afin d'apporter son soutien et sa solidarité à la lutte des travailleurs (voir la déclaration faite par la FTM-CGT devant les délégués, sur le site internet de la [ftm.cgt.fr](http://ftm.cgt.fr)).

Au terme de la rencontre, les représentants des syndicats de Birlesik ont décidé d'utiliser d'autres moyens de pression sur les entreprises, notamment en réduisant les cadences sur les chaînes, en attendant que le tribunal statue sur la légalité du décret interdisant la grève. Puis de reprendre la grève dès lors qu'elle sera de nouveau autorisée par les autorités judiciaires.

Cette rencontre a été également l'occasion d'échanger sur la présence des entreprises multinationales en Turquie, la possibilité de demander la présence de représentants des travailleurs turcs dans les comités d'entreprise européens ou encore le respect de la liberté syndicale dans un grand nombre d'entreprises comme Renault à Bursa.

Une visite surprise de l'usine Schneider d'Istanbul fut également organisée à la dernière minute car le groupe français fut le premier à sortir de l'association patronale MESS et à signer un accord collectif directement avec Birlesik Metal IS.